

Questions à l'intention des Canadiens et des Canadiennes vivant en milieu rural

Document de travail pour le Dialogue rural



Partenariat
rural canadien

Engagement du gouvernement fédéral
à l'endroit des régions rurales

Publication 1954/B

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 1998
N° de catalogue : A22-171/1998
ISBN : 0-662-63589-2



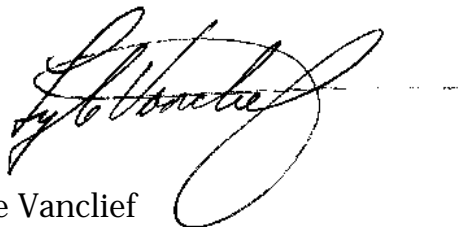
Message du ministre responsable des affaires rurales

Le gouvernement du Canada souhaite contribuer au développement des collectivités rurales en aidant les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu rural à saisir les diverses possibilités qui se présentent sur les plans social et économique. À cette fin, le Dialogue rural vous donne l'occasion d'exprimer votre point de vue sur l'avenir des politiques et des programmes fédéraux qui sont susceptibles de vous toucher et de toucher votre collectivité. Toutefois, avant d'adopter une nouvelle politique rurale, le gouvernement fédéral doit s'assurer de bien comprendre la portée des enjeux et des défis des collectivités rurales du pays. Nous souhaitons entendre votre point de vue et c'est précisément à cette fin que nous avons entrepris ce processus de consultation qu'est le Dialogue rural.

Nous cherchons à savoir quelles modifications pourraient être apportées à nos programmes et à nos services pour qu'ils répondent encore mieux aux besoins des Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural. Nous voulons également savoir comment nous pourrions améliorer nos programmes et services afin qu'ils soient plus accessibles à la population rurale. Nous devons tous, membres de la population rurale et diverses instances gouvernementales, conjuguer nos efforts afin de trouver de nouvelles idées et de nouvelles approches qui nous aideront à mieux relever les défis et à mieux saisir les possibilités que nous réserve l'avenir.


Quel que soit le mode de participation au Dialogue rural que vous choisirez, votre opinion sera prise en compte et les résultats de la consultation seront communiqués.

En contribuant au Dialogue rural, vous nous aidez à mieux satisfaire les besoins de l'ensemble de la population rurale du Canada. Je vous remercie à l'avance de votre participation.



Lyle Vanclief

Table des matières



| | |
|--|----|
| Engagement du gouvernement fédéral à l'égard des Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural | 3 |
| L'opinion des Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural nous intéresse | 3 |
| Les questions que nous souhaitons poser aux Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural | 4 |
| Comment participer au Dialogue rural | 5 |
| Comment nous faire parvenir vos commentaires | 5 |
| Comment nous utiliserons vos commentaires | 5 |
| Aperçu du Canada rural | 6 |
| Les Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural et leurs collectivités | 7 |
| L'économie rurale | 8 |
| Les services en région rurale | 9 |
| Le rôle du gouvernement canadien | 10 |
| Questionnaire pour le Dialogue rural et enveloppe-réponse préaffranchie (ci-joints) | 11 |



Le gouvernement canadien s'est engagé à « explorer des politiques et des mesures innovatrices destinées à élargir les possibilités des Canadiens des communautés rurales...

Il adaptera ses programmes afin de refléter les réalités socio-économiques des milieux ruraux du Canada. »

Discours du Trône,
Septembre 1997

Partenariat rural canadien
Avec le concours
d'une vingtaine de ministères
et d'organismes fédéraux,
le Secrétariat rural
d'Agriculture et Agroalimentaire
Canada assure le leadership
et la coordination de cette approche
pangouvernementale.
Des équipes rurales ont été créées
dans chaque province
et territoire.

Engagement du gouvernement fédéral à l'égard des Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural

Le Canada rural fait intégralement partie de l'histoire, de la culture et de l'économie du Canada. Les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu rural apportent une contribution importante à la prospérité et au tissu social de notre pays. Le gouvernement du Canada collabore depuis longtemps avec les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu rural et avec d'autres instances gouvernementales afin d'offrir des programmes et des services qui répondent aux besoins de la population rurale. À la veille du troisième millénaire, nous voulons nous assurer que les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu rural ont accès aux perspectives qui s'ouvrent aux échelles régionale et mondiale.

Le Partenariat rural canadien (PRC) constitue une nouvelle approche du gouvernement fédéral. Il permet de conjuguer les efforts des différents ministères et organismes afin de maximiser le développement de nos collectivités rurales. Il donne également lieu à de nouveaux partenariats et réseaux entre le gouvernement fédéral, les autres instances de gouvernement et le Canada rural qui permettent de mieux répondre aux besoins des régions rurales et de leur population. L'avenir du Partenariat rural canadien dépendra dans une large mesure de la participation des Canadiens et des Canadiennes directement intéressés, à savoir ceux vivant en milieu rural.

L'opinion des Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural nous intéresse

Le Dialogue rural se veut une communication bilatérale. D'une part, il fournit de l'information au gouvernement canadien et, d'autre part, il informe la population rurale de ce qu'entend faire le gouvernement du Canada pour mieux répondre aux besoins de la population rurale. Le Dialogue rural constitue également une occasion toute choisie pour permettre aux Canadiens et aux Canadiennes vivant en milieu rural de partager des idées, des enjeux et des expériences fructueuses.

Le Dialogue rural vise les objectifs suivants :

Mieux faire comprendre les défis et les priorités des Canadiens et des Canadiennes vivant en milieu rural.

•


Sensibiliser le gouvernement fédéral aux attentes des Canadiens et des Canadiennes vivant en milieu rural en matière de développement durable du Canada rural.

•

Trouver des moyens efficaces de répondre aux besoins de la population rurale du Canada.

Les questions que nous souhaitons poser aux Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural

Les questions qui suivent nous aideront à définir le rôle que devrait jouer le gouvernement fédéral au sein des collectivités rurales.



1.
Les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu rural s'inquiètent de l'avenir de leurs collectivités.

a) Quelles sont les principales forces de votre collectivité face à l'avenir?
b) Quels sont les plus grands défis que vous, votre famille et votre collectivité pourriez être appelés à relever face à l'avenir?

2.
Qu'est-ce qui vous empêche et qui empêche votre collectivité de relever ces défis aujourd'hui?
a) Qu'est-ce qui vous retient?
b) Que faudrait-il faire?

3.
Quels organismes, paliers de gouvernement ou autres entités devraient intervenir pour vous aider à relever ces défis? Que devraient-ils faire?

4.
Quel rôle le gouvernement fédéral devrait-il jouer pour vous aider à relever ces défis?

5.
Comment les programmes et les services fédéraux pourraient-ils mieux répondre aux besoins de votre collectivité (p. ex. y aurait-il lieu de modifier les modes de conception, de prestation, d'information et d'accessibilité)?

6.
Que devrait faire le gouvernement fédéral pour continuer de recevoir les points de vue des Canadiens et des Canadiennes vivant en milieu rural (p. ex. réunions, sondages, communiqués, groupes de consultation, sites Internet, etc.)?

Ces questions sont également imprimées sur le questionnaire détachable ci-joint. Vous pouvez répondre seulement aux questions qui vous intéressent ou, si vous le préférez, organiser vos idées d'une façon différente. Pour nous, ce qui importe, c'est de connaître vos opinions. De plus, si vous connaissez une histoire de « succès rural » que vous aimeriez nous faire connaître, veuillez en fournir une courte description. Prière de consulter la dernière page du questionnaire.

Comment participer au Dialogue rural

Individuellement ou collectivement, avec des amis et des parents jetez sur papier vos pensées et vos idées et transmettez-les à Dialogue rural de l'une ou l'autre des façons décrites ci-après.

Les groupes communautaires, les organisations, les écoles ou les clubs peuvent utiliser le présent document de travail pour tenir une bonne discussion. Faites-nous parvenir les conclusions de votre discussion (voir ci-dessous).

Ateliers de Dialogue dirigés par un animateur : Quelques ateliers dirigés par un animateur seront organisés dans les diverses régions du pays. Ces ateliers donneront aux participants l'occasion de discuter dans un cadre bien structuré. Pour obtenir de l'information sur ces ateliers, composez notre numéro sans frais, 1-888-781-2222.

Comment nous faire parvenir vos commentaires

Par la poste : Vous pouvez nous faire parvenir votre questionnaire rempli en utilisant l'enveloppe préaffranchie ci-jointe.

Par télécopieur : Vous pouvez aussi nous acheminer votre questionnaire rempli par télécopieur au numéro sans frais 1-800-884-9899.

Par courrier électronique : Pour ceux qui souhaitent nous transmettre leurs commentaires par courrier électronique, notre adresse est Dialogue@em.agr.ca

Par Internet : Le présent document de travail est aussi accessible sur notre site Web : www.rural.gc.ca Vous pouvez nous y transmettre vos commentaires en direct.

Nous recevons les commentaires sur le Dialogue rural
jusqu'à la fin juillet 1998
POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS
VEUILLEZ TÉLÉPHONER AU 1-888-781-2222

Comment nous utiliserons vos commentaires

Vos commentaires serviront de base à un atelier d'envergure nationale qui se tiendra à l'automne 1998. Nous nous servirons de cet atelier pour réviser et confirmer les commentaires que vous nous aurez transmis des quatre coins du pays et déterminer la teneur des recommandations que nous formulerons concernant le rôle que devrait jouer le gouvernement fédéral au niveau du secteur rural, notamment l'adoption d'une politique rurale.

Pour obtenir un exemplaire du rapport final, veuillez téléphoner au 1-888-781-2222 ou fournir vos coordonnées sur le questionnaire détachable.



Aperçu du Canada rural

Les Canadiens et les Canadiennes apprécient les différences culturelles et géographiques des diverses régions rurales du pays. Le Canada rural est constitué de nombreuses petites collectivités différentes. Leur diversité nous rappelle qu'il n'existe pas pour elles une « taille unique » en ce sens qu'elles ont des besoins différents tout comme les défis économiques, sociaux et environnementaux qu'elles sont appelées à relever.

Les données nationales révèlent que les régions rurales se distinguent à de nombreux égards des régions urbaines : p. ex. le taux de chômage est généralement plus élevé dans les régions rurales; les niveaux d'éducation formelle sont moins élevés; et dans plusieurs collectivités, on quitte davantage le milieu rural que l'on ne s'y installe pour y vivre. Cependant, les données nationales ne révèlent pas tous les aspects de la vie en secteur rural. En effet, certaines collectivités rurales sont prospères, en pleine croissance et elles sont fières de la qualité de vie qu'elles offrent. Elles ont su saisir les occasions de croissance, élargir leur base de ressources et attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux investissements.

Les sections qui suivent donnent un aperçu des défis et des possibilités qui s'offrent aux Canadiens et aux Canadiennes vivant en milieu rural.



Qu'est-ce que le Canada rural?

Au sens qu'en donne le Dialogue, le Canada rural comprend les collectivités rurales et éloignées ainsi que les petites villes en périphérie des grands centres urbains, dans l'extrême Nord ou à proximité des grandes villes. Le Canada rural comprend les collectivités à économie mixte ainsi que les régions qui dépendent de l'agriculture, des forêts, de la pêche, de la chasse et du piégeage, de l'énergie, des mines et du tourisme.

Près du tiers de la population canadienne – soit environ neuf millions de personnes – vit en région rurale.



Les Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural et leurs collectivités

Près du cinquième de la population rurale du Canada vit dans les provinces de l'Atlantique.

Près de la moitié des résidents de l'Atlantique vivent en milieu rural. La majorité des Acadiens et des Canadiens d'origine africaine vivent dans les collectivités rurales du Canada Atlantique.

Plus de la moitié des autochtones du Canada vivent en milieu rural. Les trois quarts de la population des Territoires du Nord-Ouest vit dans de petites collectivités isolées.

Plus de trois autochtones sur cinq vivant dans les réserves ont moins de 25 ans et ce pourcentage devrait continuer d'augmenter.

Winkler est la ville du Manitoba qui connaît la croissance la plus rapide dans sa province. Elle compte 36 usines de fabrication dans cette ville d'environ 7 200 habitants. Son taux de chômage est quasi nul.

La population forme la base de toute collectivité rurale. La plupart des Canadiens et des Canadiennes vivant en milieu rural entretiennent des liens sociaux et culturels profonds avec leurs collectivités. Au fil des ans, les collectivités ont dû suivre l'évolution pour survivre. Toutefois, le rythme de changement est aujourd'hui plus rapide que jamais et les défis sont par conséquent plus grands.

L'une des principales préoccupations des collectivités rurales est l'exode des jeunes vers le milieu urbain, et plus particulièrement des jeunes adultes qualifiés. Les jeunes laissent ainsi derrière eux une population de plus en plus âgée. Ainsi, de nombreuses collectivités doivent fournir des services de soutien à une population vieillissante. Par contre, de nombreuses collectivités autochtones voient le nombre de leurs jeunes augmenter. Dans les deux cas, le défi est d'offrir des perspectives aux jeunes afin qu'ils demeurent dans les collectivités rurales ou reviennent y vivre.

Les nouveaux emplois exigent souvent des compétences différentes de celles auparavant requises. Il faut donc donner aux Canadiens et aux Canadiennes vivant en milieu rural la possibilité d'acquérir les compétences requises pour ces nouveaux emplois, qu'il s'agisse du jeune qui entre sur le marché du travail ou du travailleur plus âgé qui a dû quitter un emploi traditionnel. L'accès à la formation et au recyclage, notamment en ce qui a trait à l'utilisation et à l'application des nouvelles technologies, s'avère donc essentiel pour respecter ces exigences.

Il est reconnu que les projets de développement connaissent plus de succès lorsqu'ils viennent de la collectivité même que lorsqu'ils arrivent de l'extérieur. On invite les collectivités rurales à participer davantage à la planification de leur avenir et à fournir des services à leur population. Certaines collectivités exercent déjà un bon leadership et possèdent tout le savoir-faire nécessaire pour assurer leur développement économique, social et culturel, mais d'autres ont de la difficulté à développer ces forces. Bon nombre de collectivités cherchent à définir leurs priorités futures et la façon dont elles pourraient maintenir les niveaux de services nécessaires pour assurer leur développement. Elles se tournent de plus en plus vers le travail de bénévoles.



Les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, des forêts, des mines et de l'énergie représentent collectivement plus du cinquième du produit intérieur brut du Canada.

Plus de 500 collectivités principalement rurales dépendent aujourd'hui dans une large mesure de l'exploitation des ressources minières, forestières et énergétiques.

Le tourisme est un des secteurs importants et en rapide évolution. En effet, en 1995, le taux de croissance du tourisme a été supérieur à celui de l'ensemble de l'économie. Le tourisme offre à de nombreuses régions rurales l'occasion de diversifier leur base économique.

L'économie rurale

L'économie de nos collectivités rurales repose essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles (agriculture, foresterie, pêche, mines et énergie, chasse et piégeage). Ce secteur, dit primaire, contribue encore dans une large mesure à l'économie nationale. Cependant, malgré l'accroissement de la productivité du secteur primaire, l'emploi a généralement diminué, essentiellement à cause de l'automatisation et des changements technologiques. Par ailleurs, de par sa nature saisonnière, le secteur primaire traditionnel compte sur le soutien de l'État pour combler les vides entre les périodes d'emploi.

Voici quelques-uns des défis économiques que doivent relever les collectivités rurales :

- Gestion de la base de ressources renouvelables pour assurer leur viabilité à long terme.

- Utilisation judicieuse des forces existantes et développement d'activités de transformation à valeur ajoutée.

- Mise à profit des débouchés et des idées locales pour favoriser la relance de l'économie et la création de nouvelles entreprises.

- Moyen d'attirer les investissements et les nouvelles entreprises.

- Accès aux marchés, à l'information et aux capitaux.



Ces dernières années, les petites et moyennes entreprises (PME) ont créé plus de quatre emplois sur cinq. Cette situation est la même en milieu rural et en milieu urbain.



Les services en région rurale

Dans le cadre du Programme d'accès communautaire, Industrie Canada s'affaire actuellement à relier 5 000 collectivités éloignées et rurales au réseau Internet.

En Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique surtout, l'accès de base à des lignes téléphoniques individuelles demeure un obstacle pour bon nombre de ménages et d'entreprises des régions rurales.

Les collectivités éloignées et isolées, particulièrement dans les Territoires du Nord-Ouest, tirent de l'arrière par rapport aux autres régions pour ce qui est de la capacité d'accéder aux nouvelles technologies et de les utiliser.

L'infrastructure et l'accès aux services sont essentiels au développement et à la survie de bon nombre de collectivités rurales. Le niveau et le type d'infrastructure requis (routes, voies ferrées, ports, aéroports, aqueducs, traitement des eaux usées, télécommunications, etc.) varient d'une localité à l'autre et d'une région à l'autre. Certaines collectivités rurales situées à proximité des centres urbains ont accès à une infrastructure et à des services fiables. D'autres sont désavantagées en raison de leur éloignement des centres urbains, ce qui sous-tend des coûts élevés pour l'aménagement d'infrastructures et de services.

Même si les soins de santé et l'éducation relèvent principalement des provinces, la disponibilité de ces services fondamentaux préoccupe de plus en plus les collectivités rurales. Les Canadiens et les Canadiennes des quatre coins du pays ont rappelé au gouvernement fédéral qu'ils voulaient préserver l'accessibilité générale des systèmes de soins de santé et d'éducation.

Pour que les collectivités rurales soient en mesure de participer aux marchés intérieurs et mondiaux et de surmonter les obstacles liés à la distance, elles doivent avoir accès aux technologies modernes de l'information et de l'informatique. Toutefois, une formation doit être offerte pour qu'elles soient en mesure d'utiliser le plein potentiel de ces technologies. De plus, pour que ces technologies soient accessibles à un grand nombre de résidents et de résidentes des collectivités rurales, elles doivent répondre aux besoins des différents types de clientèles, des différents groupes linguistiques et des minorités ethniques.

Les technologies de l'information peuvent procurer aux collectivités rurales une gamme d'avantages au chapitre des entreprises et des services, dont les suivants :

- Aider les entreprises rurales à obtenir l'accès à l'information, aux clients et aux marchés.
-
- Offrir aux résidents et résidentes des régions rurales un accès facile à l'information, aux programmes et aux services.
-
- Améliorer l'accès à l'éducation et aux possibilités de formation et de perfectionnement.
-
- Fournir de nouvelles applications comme les soins de santé en milieu rural.

La qualité et le coût de l'accès au système téléphonique varient selon la province. Les technologies de l'information et de l'informatique sont essentielles au développement rural. Elles constituent un moyen de relier les collectivités rurales entre elles et avec le monde et procurent de nouvelles façons d'accéder à l'information, aux programmes et aux services.



Les kiosques des Centres de ressources humaines, mis en place par Développement des ressources humaines Canada, facilitent la présentation des demandes d'assurance-emploi et la consultation des listes d'emplois disponibles dans plusieurs collectivités.

Les organismes régionaux et Industrie Canada soutiennent activement les Sociétés d'aide au développement des collectivités/Sociétés d'aide aux entreprises du Canada en région rurale, ce qui assure une base solide pour le développement économique des collectivités.

La trousse de documentation rurale, « Canada ... au service de ses communautés rurales », présente une liste de plus de 200 programmes et services offerts aux Canadiens et aux Canadiennes vivant en milieu rural par plus de 20 ministères et organismes fédéraux.

La Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada vise à aider les jeunes Canadiens et Canadiennes à faire la transition entre l'école et le marché du travail. Elle fonctionne en partenariat avec le secteur des affaires, les syndicats, le secteur privé, les organismes sans but lucratif, les collectivités et d'autres instances gouvernementales.

Le rôle du gouvernement canadien

Les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu rural sont les mieux placés pour voir à leur propre développement économique, social et environnemental. Le gouvernement canadien peut contribuer à ce développement en mettant en place les programmes et les services pertinents et en continuant d'appuyer le développement communautaire au moyen de partenariats.

Cependant, le gouvernement du Canada reconnaît que son rôle en matière de prestation de programmes et de services à la population canadienne est en train de changer. Le gouvernement fédéral doit désormais travailler en étroite collaboration avec les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu rural ainsi qu'avec les gouvernements des provinces, des territoires et des municipalités.

Malgré la fermeture de bureaux et de points de services fédéraux dans les collectivités rurales, le gouvernement canadien cherche à rationaliser ses dépenses sans compromis pour la qualité des services qu'il offre aux Canadiens et aux Canadiennes vivant en milieu rural.

La population canadienne a clairement indiqué que le gouvernement fédéral devait être plus efficient et plus efficace. Il doit revoir son mode de prestation de ses programmes et services afin de devenir plus accessible, notamment au moyen de partenariats et d'agents régionaux dans les collectivités ainsi que de réseaux informatisés.

Le gouvernement fédéral cherche également à minimiser les obstacles qui ont pu nuire au développement de la population et des collectivités rurales.

En modifiant sa façon de fonctionner, le gouvernement fédéral tiendra ainsi mieux compte des préoccupations des Canadiens et des Canadiennes vivant en milieu rural.



Questionnaire pour le Dialogue rural

Vous pouvez répondre seulement à certaines questions et même organiser vos idées de façon différente. Pour nous, l'important est de savoir ce que vous pensez!

Pour nous permettre de bien colliger les commentaires reçus, nous aimerions en savoir un peu plus à votre sujet. Veuillez répondre aux quelques questions inscrites dans l'encadré.

De quelle localité êtes-vous? _____

Dans quelle province ou quel territoire se trouve votre localité? _____

Quel est votre code postal? _____

Qui a participé à la discussion dans le cadre de la présente consultation?

Vous-même homme femme

Votre famille (nombre de membres?) _____

Des amis (nombre de personnes?) _____

Un groupe (nombre de personnes?) _____

Nom de ce groupe

(Organisation, club ou association) _____

Si vous désirez recevoir un exemplaire du rapport final de Dialogue rural, veuillez téléphoner au 1-888-781-2222 ou fournir les données suivantes :

Nom : _____

Adresse : _____

Ville ou village : _____

Province ou territoire : _____

Code postal : _____

Adresse électronique : _____

Numéro de téléphone : _____

1. Les Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural s'inquiètent de l'avenir de leurs collectivités.

a) Quelles sont les principales forces de votre collectivité face à l'avenir?

b) Quels sont les plus grands défis que vous, votre famille et votre collectivité pourriez être appelés à relever face à l'avenir?

Vous

Votre famille

Votre collectivité

(Votre collectivité est l'endroit où vous demeurez)

2. Qu'est-ce qui vous empêche et qui empêche votre collectivité de relever ces défis aujourd'hui?

a) Qu'est-ce qui vous retient?

b) Que faudrait-il faire?

3. Quels organismes, paliers de gouvernement ou autres entités devraient intervenir pour vous aider à relever ces défis?

Que devraient-ils faire?

4. Quel rôle le gouvernement fédéral devrait-il jouer pour vous aider à relever ces défis?

5. Comment les programmes et les services fédéraux pourraient-ils mieux répondre aux besoins de votre collectivité (p. ex. y aurait-il lieu de modifier les modes de conception, de prestation, d'information et d'accessibilité)?

6. Que devrait faire le gouvernement fédéral pour continuer de recevoir les points de vue des Canadiens et des Canadiennes vivant en milieu rural (p. ex. réunions, sondages, communiqués, groupes de consultation, sites Internet, etc.)?

Autres observations?

Histoire de succès rural

Si vous connaissez une histoire de « succès rural » que vous aimeriez nous faire connaître, veuillez en fournir une courte description. Veuillez également inscrire votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, votre numéro de télécopieur et votre adresse de courrier électronique (si vous en avez une) afin que les personnes intéressées puissent communiquer directement avec vous pour obtenir de plus amples renseignements. Vous pourrez prendre connaissance de ces histoires sur le site www.rural.gc.ca ou, encore, dans le rapport final.

Les réponses seront compilées et résumées dans un rapport final. Les réponses reçues demeureront confidentielles, à l'exception des histoires de « succès rural » dont vous nous ferez part.

Ces renseignements serviront au gouvernement du Canada aux fins de l'élaboration d'une politique, de programmes et de services. Les renseignements reçus peuvent être accessibles ou protégés conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès à l'information. Le numéro d'enregistrement de la collection est AAFC POL-485-97039.